

Date:

CHOIX DU REGIME DE SORTIE LA RENTREE 2024-2025

Signatures des responsables légaux



AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE LA RENTREE 2024-2025

Noms et prénoms des responsables légaux : Nom et prénom de l'élève : Classe pour l'année 2024-2025:			Responsable de l'élève
☐ EXTERNE	(ne mange pas à la cantine)		
DEMI-PENSIONNAIRE (Mange à la cantine)			□ autorise □ n'autorise pas
Couleur de la pastille	Désignations	Cochez la case souhaitée	Pour l'année scolaire 2024-2025 le Collège Jacques-Yves Cousteau à prendre des photos et/ou des vidéos de mon enfant dans le cadre des activités éducative et pédagogique. Ces photos et/ou vidéo peuvent servir pour : - L'illustration de projets au sein du collège ex : journal du collège, affiche, écran du hall
Pastille Verte	Mon enfant est externe		
Pastille Jaune	Mon enfant est demi-pensionnaire. Mon enfant peut sortir plus tôt du collège en cas d'absence d'un professeur. Il peut aussi sortir sur le temps du midi, s'il y a une interruption de cours d'au moins 3h30 entre les cours du matin et de l'après-midi.		 La communication du collège avec l'extérieur : presse locale, site du collège, ENT L'illustration des travaux, faits dans le cadre d'une sortie et/ou d'un voyage pédagogique.
Pastille Rouge	Mon enfant est demi-pensionnaire.		
	Mon enfant peut sortir plus tôt du collège en cas d'absence d'un professeur, mais <u>seulement après avoir déjeuné à la cantine</u> . Il n'est donc pas autorisé à sortir, s'il y a une interruption de cours d'au moins 3h30 entre les cours du matin et de l'après-midi.		□ autorise □ n'autorise pas La prise de photo de classe et individuelle le jour de la rentrée.
Pastille Noir	Mon enfant est demi-pensionnaire. Mon enfant quitte tous les jours le collège selon les horaires de son emploi du temps habituel. (même en cas d'absence d'un professeur)		
			Date : Signatures des responsables légaux